

## Terrain

# Visites de territoires picards, aménagés et gérés en faveur du petit gibier de plaine

*Au lendemain de la première journée du colloque consacrée aux communications et débats en salle, des comptages de printemps de perdrix et de lièvres ont été organisés par les services techniques des Fédérations départementales des chasseurs de la Somme et de l'Oise. Environ 200 participants ont profité de cette sortie de terrain pour découvrir des paysages picards et voir des populations de perdrix grises encore bien belles – pour certains même, du jamais vu !*

## Dans la Somme

**RICHARD BOUTELLER**

Fédération départementale des chasseurs de la Somme.

### La Ferme du vent des moissons, une exploitation pilote

Située sur la commune de Bayonvillers, dans le Santerre, l'exploitation de M. et Mme Dessaint est pilote en matière d'environnement. Suite à une réflexion sur la triple problématique de l'érosion des sols (les sols sont limoneux avec peu de matière organique), de la qualité de l'eau (l'agriculture est intensive) et de la biodiversité (la plaine très ouverte et son grand parcellaire sont peu favorables à la faune), le couple s'est engagé en 2004 dans un contrat MAE Gestions de Territoire®. Contrat à l'initiative des Chambres d'agriculture de Picardie avec leurs partenaires chasseurs, forestiers et écologistes, financé par le conseil régional de Picardie, il propose aux agriculteurs des solutions paysagères et environnementales réalistes et adaptées à leur exploitation (diagnostic préalable).

L'objectif du volet biodiversité était de diversifier le paysage, notamment en créant des refuges pour la faune sauvage. À cette fin, le parcellaire a été découpé à l'aide de cultures intercalaires, des jachères d'intérêt faunistique et floristique ont été

implantées (41 % de la surface aujourd'hui), des buissons ont été plantés et les haies sont entretenues selon un cahier des charges adapté. En outre, des cultures intermédiaires « pièges à nitrates » (CIPAN) couvrent l'intégralité des sols en inter-culture en hiver. Parallèlement à ces mesures, les interventions phytosanitaires ont été réduites (plus d'épandage insecticide ni molluscicide).

Les deux inconvénients inhérents à ces mesures à savoir, d'une part, le « salissement » des parcelles et, d'autre part, la gestion administrative compliquée du parcellaire sont, de l'avis des exploitants agricoles, largement compensés par un milieu plus vivant et agréable à travailler. Les populations de perdrix grise, lièvre et lapin se sont développées. L'endroit a été colonisé par le chevreuil, le sanglier et le faisane. Ces résultats permettent une bonne valorisation cynégétique du territoire.

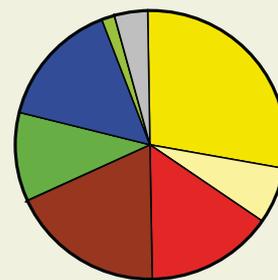
Sa visite commentée est un plus dans la démarche de diversification des exploitants. Ils ont ouvert un Gîte de France et créé un musée mettant en scène des miniatures retraçant l'évolution de la vie rurale au cours du XX<sup>e</sup> siècle qui accueille un public large, notamment des scolaires.



Rappel des consignes aux participants aux comptages des perdrix et des lièvres.

© ONCFS

### L'assolement de 89 hectares sur la ferme est diversifié.



- blé
- orge printemps
- maïs grain
- pommes de terre
- pois de conserve
- betterave sucrière
- SCE - bandes enherbées
- jachère faunistique

## 32 couples de perdrix et 182 lièvres comptabilisés sur 250 hectares dans le Santerre

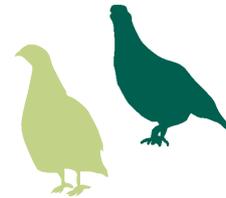
Le comptage mené sur une traque de 250 hectares du GIC de Croix-Moligneaux, près de Ham, a recensé 32 couples de perdrix et 182 lièvres. Le GIC se situe en plaine très ouverte, avec un parcellaire moyen de l'ordre de 30 hectares. Les céréales à paille sont bien présentes dans l'assolement, les pommes de terre et les betteraves sucrières occupent également une place importante. Grâce au travail de gestion des populations de perdrix (plan de chasse), de régulation des prédateurs (renards, corvidés) par piégeage et déterrage, d'agrainage soutenu et régulier, et d'aménagement de l'habitat (haies, bandes-abris, bandes de maïs restant sur pied l'hiver, jachères faunistiques), la population de perdrix s'est bien développée. On estimait la densité à 6 couples/100 ha au milieu des années 1990, 25 au début des années 2000, un pic à 31 couples/100 ha en 2004 et 2006. Ces bonnes densités ont permis des tableaux de chasse de 20-25 perdrix/100 ha. Malheureusement, les mauvaises reproductions de ces dernières années ont fait chuter les densités, malgré



La battue à blanc menée sur une traque de 250 hectares, en plaine très ouverte, a permis de recenser 32 couples de perdrix et 182 lièvres...

© ONCFS

le non-tir en 2007 et 2008 (13 couples de perdrix/100 ha ont été comptabilisés en 2009). Certes démotivant, ce résultat n'est pas l'annonce d'une fin certaine pour autant ; en tout cas, pas si les chasseurs restent mobilisés. ■



## Dans l'Oise

### LAURENT SAUTEREAU

Fédération départementale des chasseurs de l'Oise.

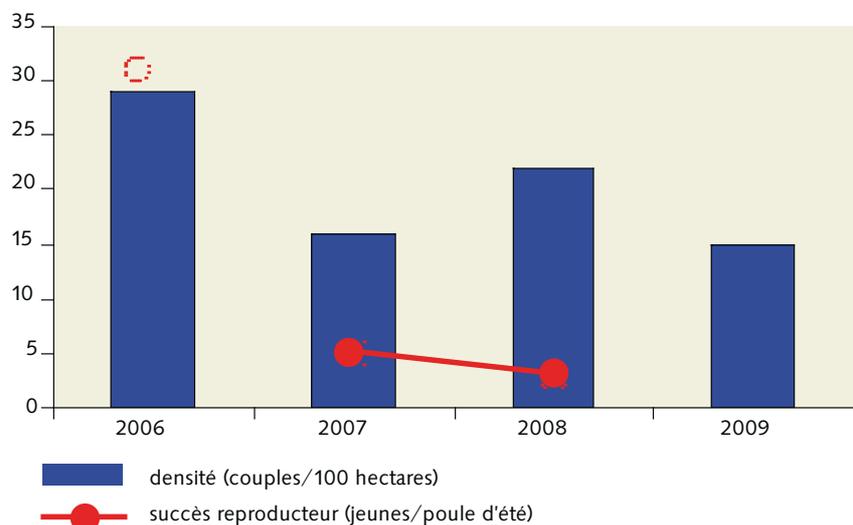
### Le CGGN du pays de Chaussée

Le Collectif de gestion du gibier naturel (CGGN) du Pays de Chaussée a été créé en 2006 sur neuf communes. Son objectif était de mieux gérer la perdrix grise sur les 2 500 hectares du collectif pour tenter d'inverser la tendance à la diminution de la population. Dix territoires de chasse privée et deux sociétés de chasse ont ainsi décidé de se regrouper pour travailler à la gestion du territoire. Situé en région de grande plaine du plateau picard, à l'est de Saint-Just-en-Chaussée, il est composé à 80 % de cultures d'hiver (blé, colza) et à 20 % de cultures de printemps (betteraves, pommes de terre, pois, maïs). La taille des parcelles est de 15 hectares en moyenne. Quelques boqueteaux structurent la plaine.

Les principaux aménagements réalisés concernent l'implantation de bandes de maïs de 12 mètres de largeur en recoupe-ment d'assolement qui sont récoltées comme les autres parcelles, de buissons

Deux terrains typiques de la région, où est mis en œuvre l'ensemble des préconisations en matière de gestion, ont été retenus pour accueillir les participants au colloque.

Statut de la perdrix grise sur le CGGN du Pays-de-Chaussée.



et d'agrains (1 agrainoir/20 ha). Des bandes de moutarde en CIPAN sont semées après la moisson (fin août) à une dose de semis faible (2 à 3 kg/ha) de façon à ce que le couvert reste « clair », c'est-à-dire qu'il soit circulant et réellement utilisé par la faune. Les prédateurs, essentiellement le renard, font l'objet d'une régulation accrue.

En termes de prélèvements cynégétiques, il n'existait aucune mesure réglementaire à la création du CGGN en 2006, simplement des conseils de prélèvements pour ces douze territoires. Une limitation du nombre de jours de chasse dans la saison (4 pour la perdrix grise et 2 pour le lièvre) a été instaurée en 2006. Toutefois, les chasseurs dans les enclaves prélevaient « librement ». En 2007, cette mesure de gestion a été élargie à l'ensemble des détenteurs de droit de chasse des treize communes qui composent actuellement le collectif. En outre, bien que cela n'était pas pratiqué mais afin d'être certain de gérer une population naturelle, les lâchers de perdrix grises ont été interdits. En 2008, accompagné par la politique fédérale en faveur du petit gibier, un Plan de gestion cynégétique approuvé (PGCA) pour la perdrix grise et le lièvre a été mis en place, fixant des attributions pour les détenteurs des treize communes.

Ces mesures ont été mises en place dans un contexte d'années difficiles pour la perdrix grise. Les densités ont chuté de moitié entre 2006 et 2009, en grande partie à cause du très mauvais succès de la reproduction en 2008 (2,9 jeunes par poule d'été, 48 % des poules recensées aux échantillonnages n'étaient pas accompagnées de jeunes). Sans ces efforts des chasseurs, la situation serait probablement plus critique.

### Le GIC de Grandvilliers

Situé au nord-ouest du département, autour de la commune de Grandvilliers, c'est une zone de polyculture-élevage sillonnée par trois vallées parallèles. L'assolement est composé de céréales d'hiver, de maïs (grain et ensilage), de betteraves, de pois, de colza, de féveroles... et de pâtures (surtout autour des villages). La taille moyenne des parcelles est de l'ordre de 10 hectares.

Le GIC a été créé en 1998 avec la volonté de gérer la perdrix grise pour remédier à la baisse des populations (en comparaison avec les densités « d'antan »). Quinze sociétés de chasse et quatre territoires privés, totalisant une superficie de 4 500 hectares, se sont lancés dans l'aventure. Le comptage de printemps de 1997 faisait alors état de 15 couples de perdrix/100 ha en moyenne. En 2003, le GIC



Visite du GIC de Grandvilliers où les participants ont pu apprécier l'importance des aménagements (ici, JEFS et l'un des nombreux agrains).

© F. Reitz/ONCFS

représentait 7 900 hectares avec 38 adhérents. Il a continué progressivement à fédérer les chasseurs et atteint 16 000 hectares en 2009. Il est aujourd'hui composé de 45 chasses privées et 26 sociétés de chasse, soit en tout quelque 600 chasseurs sur vingt-cinq communes. Les mesures de gestion territoriale correspondent au trépied classiquement mis en œuvre. Les prélèvements de renards oscillent, selon les années, entre 120 et 260 individus en combinant le tir de nuit, le piégeage (le GIC compte 15 piègeurs actifs), le déterrage, les meules et le sauteux<sup>1</sup>, la chasse, l'affût et une battue annuelle. Les mustélidés et les corvidés sont également régulés.

Le règlement intérieur du GIC impose d'installer 1 agrainoir pour 20 hectares de plaine, mais on observe le plus souvent 1 agrainoir pour 5 hectares. En ce qui concerne les JEFS, jusqu'en 2007 il était réalisé une centaine d'hectares, principalement en maïs-sorgho et avoine-choux-sarrasin. Malheureusement, il n'y a plus

aujourd'hui qu'environ 20 hectares (taux de gel obligatoire à 0 % !). En revanche, on a constaté une augmentation des surfaces en CIPAN, essentiellement des moutardes qui peuvent être des aménagements très intéressants si les densités de semis restent faibles.

Les outils de gestion cynégétique ont évolué au fil des années : pour les perdrix, de simples conseils de prélèvements de 1997 à 2007 au PGCA avec attributions en 2008, puis la mise en place d'un PGCA lièvres en 2005, et une opération d'implantation d'une population de faisans naturels à partir de 2003 avec trois ans de non-tir et 8 000 faisandeaux introduits.

En ce qui concerne la perdrix grise, les résultats obtenus ces dernières années ne sont pas à la hauteur des efforts engagés ; mais sans l'implication quotidienne des gestionnaires, les populations seraient encore plus faibles. ■

<sup>1</sup> Techniques destinées à faire sortir les renards des meules de paille ou des terriers, à l'aide d'un chien, et de les tirer au fusil.

### Évolution des densités de perdrix grise au printemps sur le GIC de Grandvilliers (nb couples/100 ha).

